

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME « Bpifrance en Ligne »

Mise à jour : novembre 2025

1. PRESENTATION DE LA PLATEFORME « Bpifrance en Ligne »

1.1 La plateforme « Bpifrance En Ligne » (la « Plateforme ») est un outil interactif proposé aux entreprises et organismes clients ou prospects de la société anonyme Bpifrance, au capital de 5 440 000 000 euros, dont le siège social est situé 27-31 avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 320 252 489, ainsi que des sociétés contrôlées directement ou indirectement par celle-ci, supervisées soit par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution soit par l'Autorité des Marchés Financiers, ci-après dénommées les « Sociétés du Groupe Bpifrance » ou séparément une « Société du Groupe Bpifrance », pour :

- faciliter le dépôt, le traitement des demandes de Produits et Services proposés par les Sociétés du Groupe Bpifrance (ci-après dénommée (s) « la Demande » ou « les Demandes »)
- mettre à disposition de chaque NO
- client un espace qui lui est dédié pour gérer ses relations y compris ses relations contractuelles avec les Sociétés du Groupe Bpifrance.

Les produits et services des Sociétés du groupe Bpifrance présentés sur la Plateforme sont décrits dans les différents paragraphes du présent article.

Cette Plateforme n'est accessible qu'aux personnes physiques qui agissent soit en leur nom propre soit au nom d'un organisme privé ou public (dénommé ci-après « l'Organisme ») qui les a dûment habilitées afin d'accéder aux fonctionnalités qui leur sont offertes sur la Plateforme et sur l'Espace Client Sécurisé le cas échéant, ainsi qu'à toutes les autres offres de produits et services indiqués dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après dénommés « Les Conditions Générales d'Utilisation »). Elle est également accessible, aux personnes physiques liées à un Organisme, intervenant dans une opération de celui-ci pour les démarches qui leur incombent en propre (par exemple en tant que Candidat à l'assurance dans le cadre d'une Assurance Groupe Emprunteur notamment pour le recueil et le contrôle des informations d'identification).

Les personnes ayant accès à la Plateforme que ce soit en leur nom ou au nom d'un Organisme qui les a dûment habilitées sont dénommées ci-après les « Utilisateurs » ou individuellement l'« Utilisateur ».

1.2 Fonctionnalités de la Plateforme :

1.2.1 La faculté de déposer des Demandes

La Plateforme propose notamment les fonctionnalités suivantes : La possibilité de déposer des Demandes portant sur certains des produits et services proposés par les sociétés du Groupe Bpifrance.

Il s'agit notamment des Demandes décrites ci-après, dont la liste peut évoluer en fonction de l'évolution de l'offre des sociétés du Groupe Bpifrance et des contraintes d'intégration technique :

- Demandes de financement, de garanties, d'aides à l'innovation, et d'assurance prospection, gérées par la société anonyme Bpifrance agissant pour son propre compte ou pour compte de tiers ;
- Demandes de garantie de préfinancement assurance Export gérées par la société par actions simplifiée Bpifrance Assurance Export ;
- Demandes d'investissement en fonds propres gérées par la société par actions simplifiée Bpifrance Investissement ;

- Demandes d'Offres d'accompagnement « Bpifrance ». Les Offres d'accompagnement proposées par la société anonyme Bpifrance Participations sont présentées dans la brochure « L'accompagnement par Bpifrance » accessible sur la page Accompagnement par le lien hypertexte suivant : <https://www.bpifrance.fr/nos-solutions/accompagnement>, étant précisé que ces offres peuvent évoluer.

Chaque Utilisateur pourra consulter sur la Plateforme le statut des Demandes effectuées par ses soins (en son nom ou au nom de l'Organisme), qu'elles soient en cours ou clôturées.

Une messagerie est intégrée à la Plateforme permettant aux Sociétés du Groupe Bpifrance de communiquer avec l'Utilisateur afin d'obtenir toute d'information ou tout document complémentaire nécessaire à la Demande.

Les Demandes font l'objet d'une étude par les Sociétés du Groupe Bpifrance concernées et l'octroi est soumis à certains critères d'éligibilité ainsi qu'à l'étude du dossier. En cas d'acceptation de la Demande soumise par l'Utilisateur, l'Organisme devra également signer un contrat avec la Société du Groupe Bpifrance concernée.

L'acte de dépôt d'une Demande et des documents associés sur la Plateforme par un Utilisateur et l'accusé de leur entière réception par une des Sociétés du Groupe Bpifrance ne préjuge en rien de la décision qui sera arrêtée, postérieurement à son instruction, quant à l'octroi de tout financement, garantie, produit ou service, ou plus généralement de la réponse qui sera apportée à cette Demande.

1.2.2 L'accès à des produits et services spécifiques

Accès aux produits et services spécifiques

L'utilisation de ces services est subordonnée non seulement à l'acceptation préalable des présentes Conditions Générales d'Utilisation mais aussi, le cas échéant, à l'activation d'un Espace Client Sécurisé, à une habilitation spécifique de l'Utilisateur auprès d'une Société du Groupe Bpifrance, à la souscription éventuelle d'un abonnement à une formule payante, et/ou à l'acceptation préalable par l'Utilisateur des conditions générales et/ou particulières d'utilisation spécifiques à ces services.

Description des produits et services spécifiques :

- l'accès à « Trésor 2 », service en ligne de gestion du financement court terme, soumis à un contrat d'abonnement spécifique ;

- la possibilité de connecter les comptes bancaires de l'Organisme. Cette connexion permet à l'Utilisateur de bénéficier d'un outil de pilotage de trésorerie gratuit, incluant un graphe d'évolution de son solde consolidé ou par compte, des indicateurs quantitatifs, la possibilité de chercher une transaction, de filtrer les transactions par libellé, par somme, par date ou par catégorie. Ces données sont également accessibles par le Groupe Bpifrance afin de statuer sur les demandes de l'Organisme, de personnaliser ses offres ou à des fins d'amélioration de ses services.

La collecte des flux bancaires est opérée selon la réglementation DSP2 par le prestataire Bridge, qui agit en sa responsabilité propre.

Lorsque la connexion des comptes bancaires est activée, l'Organisme autorise expressément Bpifrance à consulter les comptes désignés sur une période de six mois ainsi que l'historique fourni par ses banques (au minimum 3 mois selon la DSP2).

Un utilisateur peut décider à tout moment de déconnecter les comptes bancaires qu'il a agrégés depuis la Plateforme et/ou demander la suppression des données collectées.

- l'accès à la plateforme FYL – Follow Your Loan, plateforme permettant l'échange d'informations et documents entre les Sociétés du Groupe Bpifrance et leurs clients ou prospects pour certaines catégories de financements, soumis à des conditions générales d'utilisation spécifiques ;
- l'accès à d'autres produits et services en ligne tels que notamment :
 - Bpifrance Université,
 - Bpifrance Le Lab,
 - Tribu, un réseau social à usage professionnel,
- l'accès à des outils d'autodiagnostic (ci-après dénommés « Outils de test » ou « Autodiag ») proposés soit par une société du groupe Bpifrance soit par leurs partenaires pour permettre à l'Utilisateur et à son entreprise d'évaluer leur niveau de maturité sur une thématique choisie ;
- l'accès à des services partenaires proposés par les partenaires de Bpifrance, et pour lesquels Bpifrance met en relation l'Utilisateur, s'il le souhaite, avec une entreprise tiers proposant, sous sa propre responsabilité, un service à destination des Organismes ou de leurs Utilisateurs ;
- l'accès à un centre d'aide sur l'utilisation de la Plateforme Bpifrance En Ligne.

1.2.3 L'accès à l'Espace Client Sécurisé

La Plateforme permet également au représentant légal de l'Organisme client des sociétés du groupe Bpifrance et les personnes dûment habilitées d'accéder au sein de la Plateforme à un espace qui leur est spécialement dédié ci-après dénommé « l'Espace Client Sécurisé ».

Les conditions d'accès à l'Espace Client Sécurisé sont précisées à l'article 2 "Accès à la Plateforme et à l'Espace Client sécurisé".

L'Espace Client Sécurisé est accessible aux Utilisateurs habilités dans les conditions définies au Contrat d'accès à l'Espace Client Sécurisé.

A partir de l'Espace Client Sécurisé, **le représentant légal de l'Organisme client des sociétés du groupe Bpifrance et les personnes dûment habilitées** peuvent accéder à des fonctionnalités supplémentaires, notamment :

- Consulter :
 - les informations relatives à l'Organisme et à sa relation avec les Sociétés du Groupe Bpifrance ;
 - les coordonnées du (de la) chargé(e) d'affaires qui leur est dédié ;
- Télécharger des documents ;
- Effectuer des demandes et actions relatives à la gestion des financements, produits ou services (notamment changement de situation ou actes liés à la gestion des fonds) ;
- Signer électroniquement des contrats, avenants et plus généralement des actes juridiques et les consulter ou les télécharger pendant leur délai de mise à disposition tel que défini à l'article 5.4 "Archivage" des Conditions Générales d'Utilisation.

- le cas échéant, gérer les habilitations de collaborateurs à accéder et réaliser des opérations au sein de l'Espace Client Sécurisé.

1.2.4 La souscription à un Abonnement

L'Organisme disposant d'un Espace Client Sécurisé peut s'il le souhaite souscrire un **Contrat d'abonnement** (dénommé également « l'Abonnement ») qui lui permet d'accéder à des produits et services complémentaires. Cet Abonnement payant permettra aux Utilisateurs habilités, d'avoir accès, en sus des fonctionnalités indiquées à l'article 1.2.3 ci-dessus, à des produits et services complémentaires.

Ces services complémentaires dépendent de l'Abonnement choisi. Ils sont décrits dans la grille tarifaire des services disponible à l'adresse suivante : <https://bel.bpifrance.fr/tarifs.html>

Ils peuvent comporter notamment, suivant la formule d'abonnement choisie, la possibilité de :

- signaler des modifications nécessaires à la bonne gestion des contrats,
- consulter et télécharger des documents rendus disponibles dans l'Espace Client Sécurisé (notamment la documentation contractuelle tous signataires confondus, lorsque celle-ci est au format électronique ou a été numérisée) selon les modalités définies dans l'abonnement ;
- effectuer les demandes de gestion postérieures à la signature d'un contrat ;
- accéder aux fonctionnalités avancées (export, etc) du suivi de trésorerie dans la Plateforme (voir 1.2.2.) ;
- accéder à des services tels que les Offres d'accompagnement et les Outils de test, régler en ligne par prélèvement SEPA des frais résultant de la gestion de leur(s) dossier(s) de financement et/ou certaines offres (accompagnement, outils de test etc...) proposées par les sociétés du groupe Bpifrance. Le règlement en ligne se fera par l'intermédiaire d'un prestataire de service de paiement.

1.2.5 L'accès à des services à la carte

Des produits et services à la carte payants peuvent également être proposés.

Dans ce cadre, l'Organisme pourra également souscrire à certains produits et services complémentaires payants, à la carte, sans souscrire à un Contrat d'abonnement, ou en complément de celui-ci, et auxquels le ou les Utilisateur(s) habilités pourront avoir accès.

Ces produits et services à la carte sont décrits dans la grille tarifaire des produits et services disponible à l'adresse suivante : <https://bel.bpifrance.fr/tarifs.html>.

1.3 Signature électronique

Pour certains produits et services, les Sociétés du Groupe Bpifrance peuvent proposer le service de Signature électronique pour des actes spécifiques. La possibilité de signer électroniquement un acte, sur support dématérialisé, est subordonnée, pour les Utilisateurs qui ne sont pas représentants légaux de l'Organisme, à la transmission d'une délégation de pouvoir ou délégation de signature l'autorisant à signer l'acte concerné, à l'acceptation de Conditions Contractuelles d'Utilisation (CCU) de cette Signature électronique et à l'activation de l'Espace Client Sécurisé.

Les actes signés électroniquement par l'Utilisateur dans l'Espace Client Sécurisé peuvent y être consultés par celui-ci.

1.4 Paiement en ligne

Pour certains produits et services payants, l'Utilisateur aura la possibilité de procéder au paiement en ligne, par prélèvement sur son compte bancaire, par mandat SEPA ou tout autre moyen qui serait mis à disposition par les Sociétés du Groupe Bpifrance, par l'intermédiaire d'un prestataire de service de paiements agréé, des frais résultants de la gestion de leur(s) dossier(s) de financement et/ou de

certaines offres (accompagnement, outils de test etc...) proposées par les Sociétés du groupe Bpifrance.

1.5 Personnalisation des offres.

Lorsque l'Utilisateur dispose d'un Espace Client Sécurisé activé, et s'il a accepté le cookie lié (dénommé « MaReco »), certaines offres de produits et services, annonces d'événements et actualités présentés pourront être personnalisés. Ce service concerne à ce jour uniquement les offres de l'onglet « Ma trajectoire » et sera déployé progressivement.

2. ACCES A LA PLATEFORME ET A L'ESPACE CLIENT SECURISE

2.1 Identification

2.1.1 L'accès à la Plateforme est conditionné par une identification complète du demandeur à partir de la rubrique « Première connexion » et la création d'un compte Utilisateur sur la Plateforme (ci-après le « Compte-Utilisateur »).

La Plateforme utilise la plateforme « Mon Compte Bpifrance » pour gérer la connexion et l'authentification des Utilisateurs. Ainsi, l'Utilisateur qui désire accéder à la Plateforme sera basculé sur la plateforme « Mon Compte Bpifrance » (ci-après « la Plateforme MCB ») s'il ne dispose pas d'ores et déjà d'un compte sur ladite plateforme (ci-après « le Compte MCB »).

Le demandeur ne pourra accéder à la Plateforme qu'après acceptation des Conditions Générales d'Utilisation selon les modalités prévues à l'article 3 "Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme" des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

2.1.2 Création du Compte-Utilisateur et authentification via la plateforme "Mon Compte Bpifrance"

2.1.2.1 Dans le cas où l'Utilisateur ne dispose pas de compte MCB, il devra suivre les étapes suivantes : L'Utilisateur qui désire accéder à la Plateforme sera basculé sur la Plateforme MCB. Il devra prendre préalablement connaissance et accepter les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme MCB (disponible ici : https://contents.moncompte.bpifrance.fr/cgu/bpifrance_cgu_fr.pdf) et tout particulièrement les mentions spécifiques aux traitements des Données à caractère personnel de cette plateforme figurant à l'article « Protection des Données à caractère personnel ».

L'Utilisateur sera ensuite redirigé sur la Plateforme et devra renseigner le cas échéant les champs obligatoires figurant dans le formulaire de création de Compte-Utilisateur en cas d'informations manquantes, afin de valider la création de son Compte-Utilisateur.

2.1.2.2 Si l'Utilisateur dispose d'ores et déjà d'un compte MCB lors de sa première connexion à la Plateforme, il devra s'authentifier sur la Plateforme MCB. Une fois authentifié via la Plateforme MCB, l'Utilisateur sera invité à renseigner le cas échéant le formulaire de création de Compte-Utilisateur afin de valider la création de son Compte-Utilisateur en cas d'informations manquantes. Pour les futures connexions, l'Utilisateur devra uniquement procéder à son authentification sur la Plateforme "Mon Compte Bpifrance" afin d'accéder à la Plateforme.

2.1.2.3 Pour assurer la confidentialité et la sécurité de la Plateforme, l'Utilisateur doit prendre connaissance et se conformer à la politique de gestion des identifiants et mots de passe telle que définie dans les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme MCB.

Il appartient à l'Utilisateur de créer son mot de passe. Ce dernier est soumis aux règles de complexité définies par Bpifrance conformément à l'état de l'art et qui lui sont communiquées au moyen d'une mention affichée sur la page de création du mot de passe.

L'Utilisateur est informé qu'en l'absence de définition d'un mot de passe conforme aux exigences définies par Bpifrance au regard de l'état de l'art, il ne pourra pas accéder à son Compte-Utilisateur.

2.1.3 Bpifrance pourra procéder selon les parcours, à une vérification d'identité à distance par biométrie faciale. Ce moyen de vérification sera alors proposé dans le cadre de l'activation d'un Espace Client Sécurisé.

Si l'Utilisateur y consent et uniquement dans ce cas, l'identité de l'Utilisateur sera vérifiée par l'intermédiaire d'une **technologie d'identification à distance par reconnaissance faciale**. A ce titre, il sera demandé à l'Utilisateur, au moment de la Demande sur la Plateforme, d'accepter les conditions générales d'utilisation liées, par l'intermédiaire d'une case à cocher, et de prendre connaissance des informations relatives aux traitements de ces données à caractère personnel.

Si l'Utilisateur ne souhaite pas consentir au recours au système de vérification de son identité à distance par biométrie faciale, il pourra poursuivre sa Demande, sans utiliser ce système, en étant redirigé vers un parcours lui permettant de rencontrer un chargé d'affaires du réseau Bpifrance. Il recevra alors un email (à vérifier dans ses spams également) afin de l'inviter à contacter Bpifrance pour prendre un rendez-vous soit dans les locaux de l'organisme qu'il représente, soit dans les bureaux de Bpifrance, dont les adresses et les coordonnées téléphoniques sont précisées dans le lien <https://www.bpifrance.fr/Contactez-nous>. Bpifrance se réserve le droit de proposer à l'avenir d'autres parcours alternatifs en cas de refus de la vérification d'identité à distance par biométrie faciale le cas échéant.

Les modalités de fonctionnement du dispositif de vérification de son identité à distance par biométrie faciale sont les suivantes :

L'Utilisateur recevra un SMS sur son téléphone portable contenant un lien vers le site du prestataire sous-traitant chargé de procéder aux vérifications d'identité pour Bpifrance. Ce SMS l'invite à se rendre sur ce site et à procéder à la vérification de son identité à distance par biométrie faciale. Pour ce faire, l'Utilisateur devra activer la caméra de son téléphone portable ou de son ordinateur et indiquer la nature du document d'identité qu'il va filmer.

Il sera demandé à l'Utilisateur de filmer, en suivant les instructions, le recto et le verso de son document d'identité de manière statique puis en mouvement. Il sera également demandé à l'Utilisateur de prendre des prises de vue fixes et en mouvement (vidéo et photo) de lui-même. Ce dispositif peut aussi être réalisé à partir d'un ordinateur équipé d'une webcam, en suivant un lien url.

Les informations relatives aux données collectées, à leur durée de conservation notamment sont développées à l'article « Protection des Données à Caractère Personnel » des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

2.1.4 L'Utilisateur et le cas échéant l'Organisme qu'il représente certifient que les données d'identification fournies à Bpifrance sont exactes et à jour. L'Utilisateur s'engage à informer Bpifrance en cas de changement de coordonnées (notamment adresse email servant d'identifiant ou de numéro de téléphone). Ils s'engagent également à informer Bpifrance dans le cas où l'adresse email et le numéro de téléphone communiqués à Bpifrance ne seraient plus à l'usage unique de l'Utilisateur.

L'Utilisateur, en son nom et au nom de l'Organisme qu'il représente reconnaît que les éléments d'identification et la vérification par OTP, utilisés dans le cadre de « Bpifrance en ligne », soient admissibles et fassent preuve des procédés d'authentification.

2.2 Accès à l'Espace Client Sécurisé

2.2.1 L'accès à l'Espace Client Sécurisé au sein de la Plateforme est réservé aux Utilisateurs, représentants légaux des entreprises clientes des sociétés du groupe Bpifrance et aux personnes dûment habilitées.

L'accès à l'Espace Client Sécurisé de la Plateforme est soumis à la signature d'un contrat d'accès entre l'Organisme et Bpifrance.

Parmi les Utilisateurs habilités pour un même Organisme à accéder à l'Espace Client Sécurisé, il est opéré une distinction entre :

- un Utilisateur administrateur, représentant légal de l'Organisme ou personne bénéficiant d'une Délégation de Pouvoirs d'Administration de l'Espace Client Sécurisé, qui dispose de la faculté d'autoriser l'accès à d'autres Utilisateurs de l'Organisme à l'Espace Client Sécurisé ;
- des Utilisateurs invités, soit représentant légal de l'Organisme qui n'est pas l'Utilisateur Administrateur, soit un Utilisateur invité par l'Administrateur via une autorisation d'accès.

L'Utilisateur administrateur peut habilitier d'autres Utilisateurs à accéder à l'Espace Client Sécurisé (Utilisateur invité) de l'Organisme en signant des autorisations d'accès par le biais de l'Espace Client Sécurisé. L'Utilisateur administrateur :

- sélectionne les droits d'utilisation et fonctionnalités de l'Espace Client Sécurisé dont pourra disposer d'un Utilisateur Invité,
- accède à l'ensemble des fonctionnalités de l'Espace Client Sécurisé selon le contrat d'accès conclu par l'Organisme et le cas échéant selon le contrat d'abonnement.

La personne bénéficiant d'une autorisation d'accès de l'Organisme aura accès à l'Espace Client Sécurisé après avoir accepté les Conditions Générales d'Utilisation ainsi que les conditions de l'autorisation d'accès donnée par l'Utilisateur administrateur de l'Organisme en cochant les cases prévues à cet effet.

Il appartient à l'Organisme de s'assurer que les fonctionnalités qui sont ouvertes à ses Utilisateurs correspondent aux pouvoirs dont ils disposent au sein de l'Organisme. L'Organisme se porte fort de ce que ces personnes, Utilisateur de la Plateforme Bpifrance en ligne, disposent des pouvoirs nécessaires afin d'utiliser les fonctionnalités qui leur sont ouvertes par l'Utilisateur Administrateur.

Il est précisé que tout représentant légal de l'Organisme, dès lors qu'il ne serait pas Utilisateur administrateur, pourra avoir accès à l'Espace Client Sécurisé de l'Organisme en qualité d'Utilisateur invité sans qu'il soit nécessaire que l'Utilisateur administrateur l'habilite. Le représentant légal de l'Organisme pourra pour ce faire se rapprocher de son chargé d'affaires référent.

Ce représentant légal disposera de l'accès à l'ensemble des fonctionnalités de l'Espace Client Sécurisé dans la limite des options souscrites par l'Organisme.

Le contrat d'accès à l'Espace Client Sécurisé, daté et signé de façon manuelle peut également être envoyé(s) à l'adresse suivante : Bpifrance – Direction Digitale Bpifrance en Ligne - 27-31 avenue du Général Leclerc 94710 Maisons-Alfort cedex.

L'accès à l'Espace Client Sécurisé ne se fera qu'après signature du contrat d'accès susvisé et sa réception par Bpifrance ainsi que, le cas échéant, de celles des autorisations d'accès.

2.2.2 L'accès à l'Espace Client Sécurisé s'effectue en se connectant à la Plateforme avec un identifiant et un mot de passe.

Le numéro de téléphone mobile et l'adresse mail d'un Utilisateur, communiqués à une société du groupe Bpifrance par cet Utilisateur, par le représentant légal ou par toute personne habilitée, doit être respectivement à usage exclusif de l'Utilisateur concerné.

Chaque Utilisateur s'engage à ne pas donner accès à des tiers à ces éléments.

L'Utilisateur, en son nom et au nom de l'Organisme qu'il représente reconnaît avoir communiqué aux sociétés du groupe Bpifrance, ou, lorsque ces informations ont été communiqués par un tiers, confirmé les éléments d'identification dont son numéro de téléphone mobile permettant d'assurer son identification.

2.2.3 L'Utilisateur aura la possibilité d'accéder, dans l'Espace Client Sécurisé, à des offres de produits ou de services supplémentaires payants décrits aux articles 1.2.4 et 1.2.5 des Conditions Générales d'Utilisation. Ces offres seront activées le cas échéant après la signature d'un contrat d'abonnement.

Le paiement des produits et services souscrits par l'Utilisateur seront effectués selon les modalités décrites dans le contrat d'abonnement et/ou les Conditions Générales de Vente des services.

2.3 Les Utilisateurs doivent préserver la plus stricte confidentialité de leurs identifiants et mots de passe et **informer immédiatement** Bpifrance en cas de perte de l'un d'eux ou d'utilisation présumée par un tiers en suivant ce lien: <https://cloud.media.bpifrance.fr/service-client-mon-compte>. Bpifrance pourra être amené à suspendre l'accès à la Plateforme et le cas échéant pourra proposer un nouvel accès avec changement d'identifiant et/ou de mot de passe.

2.4 L'Utilisateur et, en tout état de cause, l'Organisme que l'Utilisateur représente doivent impérativement informer Bpifrance du retrait d'habilitation de l'Utilisateur à accéder via la Plateforme aux Informations concernant cet Organisme, notamment dans les cas de cessation de fonction ou de mandat au sein de l'Organisme et ce, afin de permettre à Bpifrance de désactiver l'accès à ces Informations par cet Utilisateur et le cas échéant, désactiver son accès à la Plateforme.

Cette information devra être effectuée **dans les plus brefs délais** auprès de l'administrateur de la Plateforme :

- soit sur l'Espace Client Sécurisé dans l'onglet « Mes Equipes – Supprimer un collaborateur » (cette fonctionnalité concerne les habilitations d'un Utilisateur invité et nécessite de disposer d'un Espace Client Sécurisé en qualité d'Utilisateur administrateur),

- soit par courriel à l'adresse bel@bpifrance.fr. Cette information devra être confirmée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) à l'adresse suivante :

Bpifrance- Direction Digitale, Bpifrance en Ligne - 27/31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort cedex.

2.5 Un délai technique est nécessaire à la mise en œuvre de la suspension ou de la désactivation de l'accès à la Plateforme, à l'Espace Client Sécurisé, ou aux informations qu'ils contiennent, ce que l'Utilisateur et l'Organisme qu'il représente reconnaissent et acceptent. Ce délai technique est de trois (3) jours ouvrés à compter de la réception de la demande dans l'onglet « Mes Entreprises – supprimer un collaborateur » de l'Espace Client Sécurisé ou à l'adresse email mentionnée ci-dessus. Il appartient donc à l'Organisme de prendre en compte ce délai lorsqu'il envisage de demander la suppression des habilitations d'un Utilisateur. En cas de demande effectuée par email, la désactivation définitive ne peut intervenir qu'après réception de la lettre recommandée avec AR confirmant la demande. En cas de demande effectuée via l'onglet « Mes Equipes – Supprimer un collaborateur » la désactivation est concomitante à la suspension.

L'Utilisateur concerné ne sera plus autorisé à accéder à ces Informations via la Plateforme et s'engage à ne plus y accéder ou tenter d'y accéder.

Dans le cas où un Utilisateur est habilité à accéder à l'Espace Client Sécurisé de plusieurs entités, la perte d'habilitation de cet Utilisateur pour l'accès à l'Espace Client Sécurisé de l'Organisme entraîne la suppression de son accès à l'Espace Client Sécurisé au titre de cet Organisme. L'Utilisateur concerné conserve en revanche l'accès à la Plateforme et à l'Espace Client Sécurisé des autres Organismes pour lesquelles il est toujours habilité.

2.6 Les Utilisateurs et les Organismes qu'ils représentent, sont entièrement responsables de l'utilisation, des consultations et des actions effectuées sur la Plateforme et au sein de l'Espace Client Sécurisé avec leurs identifiants et mots de passe.

2.7 En cas de non-respect des dispositions des Conditions Générales d'Utilisation par un Utilisateur, l'accès à la Plateforme et à l'Espace Client Sécurisé pourra être suspendu ou interrompu définitivement par Bpifrance, ce que l'Utilisateur et l'Organisme qu'il représente acceptent expressément.

3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

3.1 Chaque Utilisateur doit prendre impérativement connaissance, avant toute inscription, des Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.

En cliquant sur la case « J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation », l'Utilisateur reconnaît, en son nom et au nom et pour le compte de l'Organisme qu'il représente :

- **en avoir pris connaissance, et les accepter expressément ;**
- **les respecter à tout moment et en toutes circonstances à compter de la première utilisation de la Plateforme « Bpifrance En Ligne » ;**
- **avoir pleinement conscience de ses obligations et des responsabilités qui en découlent ;**
- **atteste avoir pris connaissance des mentions d'informations relatives à la collecte et aux traitements des données à caractère personnel effectuées dans et à partir de la Plateforme décrites et disponibles à l'article « PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL » des présentes Conditions Générales d'Utilisation.**

Les modalités et engagements prévus aux Conditions Générales d'Utilisation engagent l'Organisme pour le compte duquel l'Utilisateur consulte et agit au sein de la Plateforme.

4. LES MODALITES TECHNIQUES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

Bpifrance met à disposition une Plateforme « en l'état ». Il appartient à chaque Utilisateur de s'assurer de la conformité de la Plateforme à ses besoins et ceux de l'Organisme qu'il représente.

Les Utilisateurs doivent s'assurer que leur navigateur permet bien l'accès dans une configuration sécurisée à la Plateforme.

La Plateforme est plus particulièrement optimisée pour les navigateurs suivants : Microsoft Edge et Google Chrome.

L'Utilisateur est informé que la Plateforme pourrait être interrompue ou perturbée pour quelques raisons que ce soit et que Bpifrance ne saurait en aucun cas être tenu responsable de ces interruptions ou perturbations.

Pour toutes questions relatives à l'utilisation technique de la Plateforme, la cellule d'assistance technique peut être contactée par courriel à l'adresse suivante : bel@bpifrance.fr.

5. DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES A LA SIGNATURE ELECTRONIQUE

5.1 - Les Sociétés du Groupe Bpifrance peuvent proposer, pour certains produits et services, à leurs Cocontractants un service de Signature électronique, avec un système de Certificat à usage unique. Elles ont recours pour cela à un prestataire qualifié, la Société Yousign (Société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 794 513 986).

Les dispositions générales décrites ci-dessous présentent les règles générales applicables, lorsqu'un Cocontractant utilise le service de Signature Electronique proposé par une Société du Groupe Bpifrance. Elles ne concernent pas la signature électronique dans le cadre du service « E-treso », lequel fait l'objet de Conditions Générales spécifiques.

Lors de chaque opération de Signature Electronique, le Cocontractant signe électroniquement des Conditions Contractuelles d'Utilisation (CCU) de la Signature Electronique, qui précisent, amendent ou complètent ces dispositions générales.

En cas de contradiction entre les présentes dispositions générales et les Conditions Contractuelles d'Utilisation de la Signature électronique signées lors de chaque opération, ces dernières prévaudront.

Les politiques de certification applicables sont consultables à partir du lien suivant : [Documentation technique des certifications \(yousign.com\)](#)

A défaut de Signature électronique, les Documents peuvent être signés en version papier.

Les Documents faisant l'objet d'une Signature électronique, prennent effet à la date à laquelle le Signataire signe les Documents, sous réserve de dispositions contraires prévues dans les Documents.

5. 2 – Eléments d'Identification

Le Cocontractant doit avoir communiqué à la Société du Groupe Bpifrance qui lui propose la Signature Electronique tous les éléments permettant d'assurer l'identification du/des Signataire(s). Ces éléments permettent à la Société du Groupe Bpifrance, via son prestataire, de proposer le système d'OTP - One Time Password - (ou tout autre moyen) pour la mise en place de la Signature électronique.

Il est de la responsabilité du Cocontractant de veiller à ce que chaque Signataire communique à la Société du Groupe Bpifrance les modifications relatives aux Eléments d'identification.

Toute modification d'un Elément d'identification doit être communiquée par le Cocontractant et/ou par le Signataire à la Société du Groupe Bpifrance par écrit.

5.3 – Description des conditions d'utilisation de la signature électronique

Il est convenu de façon expresse que la Signature électronique des Documents par le Signataire est réalisée de la manière suivante :

1. Le Signataire peut choisir de signer les Documents en version papier ou en version en ligne ;
2. Si la Signature électronique des Documents est choisie par le Signataire, celui-ci doit s'authentifier en utilisant son adresse électronique et un mot de passe en se connectant à l'Espace Client Sécurisé de la Plateforme ;

3. Les Documents à signer sont mis à la disposition du Signataire pour téléchargement et prévisualisation, il doit donc en prendre préalablement et entièrement connaissance pour en accepter ensuite les termes ; il doit cliquer, lorsqu'il y est invité, sur des cases à cocher ;
4. Le Signataire a la possibilité, à ce stade, de lancer la Signature électronique des Documents ou de la refuser en cliquant sur la case prévue à cet effet ;
5. Si le lancement de la Signature électronique est sélectionné, un OTP est envoyé sur le numéro de téléphone du Signataire qui doit le saisir ;
6. Le Signataire doit ensuite signer les Documents en cliquant sur la case prévue à cet effet « Signer » ;
7. Un message est envoyé au Signataire lui confirmant que les Documents sont signés et qu'il peut y accéder via l'Espace Client Sécurisé pour les consulter et les télécharger ;
8. Le Signataire doit télécharger l'ensemble des Documents depuis l'Espace Client Sécurisé.

En cas d'anomalies, le Signataire est informé par une alerte. Dans ce cas, le Document doit faire l'objet d'une signature manuscrite et être transmis par voie postale.

Le Cocontractant est informé et accepte que seules les données horodatées contenues dans le Dossier de preuve constituent la date de signature des Documents.

Le Cocontractant peut s'opposer à tout moment à l'utilisation d'un support autre que le papier.

5.4 - Archivage

Le Signataire a la possibilité d'accéder au(x) document(s) signé(s), via la Plateforme dans l'Espace Client Sécurisé pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date de dépôt du document signé dans l'Espace Client Sécurisé, sauf exception liée à la nature du document ou à une obligation légale. Il doit les stocker et les conserver sur son ordinateur ou tout autre moyen de stockage. Pour ce faire, le Signataire doit télécharger depuis la Plateforme l'ensemble des documents.

A l'issue du délai susvisé, les documents ne seront consultables et téléchargeables depuis l'Espace Client Sécurisé uniquement sous réserve d'avoir souscrit à une formule d'abonnement incluant l'historique documentaire et dans les conditions définies dans l'abonnement. Certains documents électroniques qui doivent, de par leur nature ou en raison d'une obligation légale, être laissés à la disposition de l'Organisme pendant un délai supérieur, resteront en tout état de cause consultables et téléchargeables pendant celui-ci.

Le Dossier de preuve et les Documents signés font l'objet d'un archivage électronique auprès d'un tiers de confiance archiveur.

En tout état de cause, le Cocontractant peut à tout moment solliciter auprès de la Société du Groupe Bpifrance, dans la limite du délai légal de conservation, la communication des Documents signés électroniquement (sous réserve de l'application du barème des frais de gestion en vigueur) ou d'une copie papier.

5.5 – Responsabilité de la Société du Groupe Bpifrance

La responsabilité de la Société du Groupe Bpifrance qui a proposé la Signature Electronique au Cocontractant ne peut pas être engagée dès lors que le Cocontractant ou le Signataire ne l'a pas informée des modifications d'un Elément d'identification ou d'une cessation des fonctions ou de l'habilitation du Signataire.

En tout état de cause, la responsabilité de la Société du Groupe Bpifrance ne peut pas être engagée en cas d'utilisation irrégulière ou frauduleuse d'un ou des Élément(s) d'identification, d'un OTP ou d'un mot de passe d'identification.

La responsabilité de la Société du Groupe Bpifrance ne peut pas être engagée en cas de force majeure telle que définie par la loi et la jurisprudence française.

5.6 – Administration de la preuve sur la Signature de Documents

Les présentes dispositions fixent les règles de preuve applicables, conformément à l'article 1356 du Code civil.

Les présentes dispositions définissent les conditions dans lesquelles la Société du Groupe Bpifrance et le Cocontractant reconnaissent, aux Documents électroniques signés par voie électronique sur la base d'un Certificat à usage unique, la qualité de documents originaux, et les admettent comme preuve au même titre qu'un écrit sur support papier.

Les éléments suivants seront recevables devant les tribunaux et feront office de preuve des différentes données, éléments, contenus, procédés d'authentification et de signature :

- les Eléments d'identification ;
- le Certificat à usage unique ;
- l'OTP (ou tout autre moyen mis à disposition par la Société du Groupe Bpifrance) ;
- les éléments d'horodatage ;
- les documents signés électroniquement,
- le Dossier de preuve, ainsi que tous les éléments échangés entre la Société du Groupe Bpifrance et le Signataire ou Cocontractant, dont les courriers électroniques.
- la preuve des connexions, des enregistrements informatiques fournis par la Société du Groupe Bpifrance.

Il est également convenu que le Signataire manifeste son consentement en cliquant le cas échéant sur des cases à cocher, en saisissant l'OTP (ou par tout autre moyen mis à disposition par la Société du Groupe Bpifrance), et en sélectionnant le bouton « Signer ».

Il est expressément convenu que les éléments visés ci-dessus pourront être produits devant les tribunaux en cas de litige.

Le Cocontractant reconnaît et accepte que ces éléments ou leur reproduction sur un support électronique ou papier font foi, sauf preuve contraire, quant à l'existence d'un acte signé par lui et quant à son contenu, et lui sont opposables.

Lorsqu'un document, prévoyant l'apposition du cachet du Cocontractant en sus de sa signature, est signé par voie électronique, l'absence du cachet de l'entreprise ne remet pas en cause sa qualité de document original et sa recevabilité devant les Tribunaux à titre de preuve.

Il en va de même en cas d'absence de la mention expresse que le document est signé par voie électronique.

La Signature électronique des Documents est associée au Dossier de preuve signé électroniquement et horodaté par le prestataire qualifié.

Le Dossier de preuve contient l'ensemble des actions effectuées par le Signataire.

6. AUTRES DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

6.1 L'Utilisateur, de manière générale, déclare et garantit :

- avoir la capacité de s'engager ;
- lorsqu'il agit pour le compte d'un Organisme, être dûment habilité à représenter et à engager l'Organisme pour le compte duquel il agit ;
- lorsqu'il accède à des Informations relatives à un Organisme, être dûment habilité par celui-ci pour le faire ;
- qu'il respecte l'intégralité des législations et réglementations françaises, européennes et, le cas échéant, internationales ;
- qu'il et/ou l'Organisme qu'il représente, sont à l'origine des Demandes, informations, documents conformes aux originaux, photos, vidéos, messages et autres données qu'ils renseignent (dénommées ensemble dans les Conditions Générales d'Utilisation, les « Informations »), et que ceux-ci sont exacts, sincères et à jour,
- qu'il dépose des Informations (et plus particulièrement des documents juridiques) conformes aux originaux ;
- être informé que les Informations déposées par l'Utilisateur sur la Plateforme émanant de tiers doivent être signalées comme telles et respecter les règles de propriété intellectuelle, conformément à l'article 8 PROPRIETE INTELLECTUELLE ;
- avoir les autorisations nécessaires pour (i) tout enregistrement, (ii) toutes photos et vidéos, (iii) toutes Informations provenant de tiers ;
- être entièrement et seul responsable du contenu des Informations qu'il dépose sur la Plateforme ;
- avoir pris connaissance des informations relatives au traitement de leurs données à caractère personnel telles que définies à l'article 10 « PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL » ;
- respecter l'ensemble des Réglementations Anti-corruption, des Réglementations Sanctions et des Réglementations relatives à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement des activités Terroristes telles que définies à l'article 19 « LEXIQUE » ;
- que L'Utilisateur, l'Organisme qu'il représente, les filiales de l'Organisme, et, à sa connaissance, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants et salariés respectifs (i) ne sont actuellement pas visés par les, ou soumis aux, Réglementations Sanctions, et/ou (ii) ne sont pas engagés dans des activités qui seraient interdites par les Réglementations Sanctions.

6.2 L'Utilisateur s'engage à :

- agir de façon sincère et loyale dans l'utilisation de la Plateforme, ne pas porter atteinte aux droits des tiers, et ne pas mettre d'Informations contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;

- produire, à première demande d'une des sociétés du Groupe Bpifrance, les originaux des Informations et documents déposés, y compris le pouvoir qui lui a été donné par le représentant légal de l'Organisme pour accéder à la Plateforme ;
- ne pas diffuser, mettre en œuvre des contenus, messages ou outils contenant des programmes susceptibles de causer des dommages informatiques, de désorganiser la Plateforme, de la détourner de son utilisation normale ou de porter atteinte aux systèmes de sécurité de la Plateforme ;
- s'interdire d'utiliser le service à d'autres fins que celles prévues par les présentes Conditions Générales d'Utilisation, notamment en diffusant des contenus contraires aux bonnes mœurs (ex : pornographiques, violents, etc.) et/ou diffamatoires, discriminatoires ou à toutes autres fins préjudiciables ;
- ne pas déposer sur la Plateforme d'Informations contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs (ex : violents, faisant l'apologie d'infractions, etc.) et/ou diffamatoires, discriminatoires ou ayant toutes autres fins préjudiciables). Ainsi, Conformément à la Recommandation de la CNIL du 28 février 2019, les informations renseignées dans les zones de texte libre de la Plateforme doivent être adéquates, pertinentes et non-excessives au regard de la raison pour laquelle elles sont renseignées. Les commentaires ne doivent pas être inappropriés, subjectifs, insultants. Il est par ailleurs interdit de renseigner dans ces zones de commentaires des données considérées comme sensibles en matière de données à caractère personnel (origine raciale ou ethnique, opinions politiques, convictions religieuses ou philosophiques ou appartenance syndicale, données génétiques, données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, données concernant la santé ou données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique, numéro d'inscription au répertoire ou NIR) ;
- signaler à l'administrateur de la Plateforme toute utilisation qui lui semblerait abusive et / ou contraire aux présentes Conditions Générales d'Utilisation. Il est possible de le faire via l'adresse du support de la Plateforme par courriel avec accusé de réception à l'adresse électronique suivante : bel@bpifrance.fr
- à informer l'administrateur de la Plateforme (bel@bpifrance.fr) de son changement de poste ou de la cessation de ses fonctions au sein de l'Organisme qu'il représente et de façon générale de tout retrait de son habilitation par l'Organisme ;
- À informer tout tiers dont il communiquerait des données à caractère personnel, des traitements opérés par Bpifrance dans le cadre des offres, services proposés.

7. CONFIDENTIALITE – SECURITE

Bpifrance met en place les moyens nécessaires en fonction des technologies existantes, pour sécuriser la Plateforme et garantir au mieux la confidentialité des Informations.

7.1 Les Demandes et Informations présentes sur la Plateforme sont strictement confidentielles. Pour ce faire, les dispositions suivantes ont été prises :

- Les Informations sont regroupées sur la Plateforme par Demande (paragraphe 1-2 des Présentes Conditions Générales d'Utilisation).
- L'Utilisateur n'a accès qu'à ses propres Informations et / ou aux Informations de l'Organisme qu'il représente. Il ne peut, en aucun cas, avoir accès aux Demandes et Informations concernant d'autres Organismes.
- L'Espace Client Sécurisé n'est accessible qu'aux représentants légaux des Organismes clients des sociétés du groupe Bpifrance ayant conclu un contrat d'accès à l'Espace Client Sécurisé et qu'aux personnes dûment habilitées (Utilisateur administrateur bénéficiant d'une délégation de pouvoirs d'administration de l'Espace Client Sécurisé, ou Utilisateurs invités bénéficiant d'une autorisation d'accès). Ces personnes n'ont accès qu'à l'Espace Client Sécurisé de l'Organisme pour lequel elles agissent. Elles ne peuvent effectuer que les opérations pour lesquelles elles sont habilitées.
- Les Demandes, les documents et les Informations déposées par les Utilisateurs ne sont traitées que par les personnes dûment habilitées par les sociétés du Groupe Bpifrance.
- Lorsque la Demande est accompagnée d'une demande d'adhésion à une Assurance de groupe Emprunteur, le questionnaire de santé n'est pas complété sur la Plateforme. Ce document est uniquement géré par l'assureur CNP Assurance sur sa propre plateforme sécurisée. Seul le « Bulletin d'adhésion entreprise » à une Assurance de groupe Emprunteur, de l'Organisme effectuant une Demande, peut être géré sur la Plateforme. Une fois le bulletin signé par le représentant légal de l'entreprise, tous les Candidats à l'assurance reçoivent un courriel d'invitation pour se créer un compte utilisateur sur la plateforme sécurisée « Espace Emprunteur » de CNP Assurances afin de compléter le questionnaire de santé et le cas échéant produire les documents médicaux spécifiques. Les salariés des sociétés du groupe Bpifrance n'ont, en aucun cas, accès aux données médicales du Candidat à l'assurance.
- Dans le cas où la Plateforme donne accès à des offres de partenaires des Sociétés du Groupe Bpifrance, opérées par des tiers agissant pour leur propre compte, et renvoie, notamment par des liens hypertexte, sur les sites ou plateformes de ces Partenaires, si la redirection implique le transfert au partenaire d'informations relatives à l'Organisme, cette transmission n'est effectuée qu'avec l'accord de l'Utilisateur représentant l'Organisme, qui est informé de cette transmission avant d'être redirigé vers le site ou la plateforme du partenaire.

La Plateforme dispose d'une communication sécurisée par le protocole SSL (Secure Socket Layer), qui contrôle automatiquement la validité des droits d'accès aux différentes pages du serveur et garantit à l'Utilisateur que le serveur auquel il est connecté est bien celui de Bpifrance.

- De plus, afin de garantir la confidentialité des échanges entre le terminal de l'Utilisateur et les serveurs Bpifrance, les données transitant sur Internet sont systématiquement chiffrées avec le protocole SSL dès l'identification d'un Utilisateur. Un certificat d'authentification est fourni sur chaque page dite "sécurisée". L'Utilisateur peut s'assurer qu'une page est cryptée grâce à l'apparition de l'icône "cadenas" sur son navigateur. Il est possible de consulter le certificat par un simple clic sur cette icône.

7.2 MISE EN GARDE

Nonobstant les mesures de sécurité prises par Bpifrance, L'Utilisateur doit prendre, lui-même, toutes précautions et mesures de sécurité pour préserver la confidentialité de ses Informations et de celles de l'Organisme qu'il représente. S'il l'estime nécessaire, il peut contacter

directement, selon la Demande, un chargé d'affaires de Bpifrance, un chargé d'affaires de Bpifrance Investissement ou de Bpifrance assurance Export ou tout contact attitré pour lui remettre en mains propres des documents qu'il estimerait ne pas devoir être communiqués par l'intermédiaire de la Plateforme pour des raisons de sécurité et de confidentialité.

7.3 Les Sociétés du Groupe Bpifrance s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la confidentialité des Informations relatives aux Utilisateurs et à leurs Organismes que ce soit tant au titre du secret des affaires qu'au titre du secret professionnel tels que définis notamment aux articles L511-33 et L.531-12 du Code Monétaire et Financier.

L'Utilisateur, en son nom et au nom de l'Organisme qu'il représente, reconnaît et accepte expressément que chaque Société du Groupe Bpifrance puisse, dès « la mise en relation » et pendant toute la durée de la relation contractuelle jusqu'à l'expiration du délai de prescription, communiquer les Informations, y compris les données à caractère personnel, (i) à tous bailleurs de fonds intervenant directement ou indirectement dans un financement ou une aide, (ii) aux autres Sociétés du Groupe Bpifrance pour l'étude et l'élaboration de tout type de contrats ou d'opérations lorsque cette communication est nécessaire aux opérations en cause, (iii) le cas échéant, à tous prestataires chargés de fonctions opérationnelles importantes (tels que prestataire de signature électronique notamment), (iv) le cas échéant, aux assureurs couvrant les risques liés aux opérations ou (v) lorsque la communication a été préalablement autorisée par la personne dont les informations pourraient être communiquées à un tiers.

Les Sociétés du Groupe Bpifrance ne sont pas tenues à l'obligation de confidentialité notamment lorsque :

- les Informations sont tombées dans le domaine public sans fait ou faute de leur part ;
- la communication des Informations est rendue obligatoire du fait d'une loi ou d'un règlement français ou européen.

L'Utilisateur et l'Organisme sont informés que les Sociétés du Groupe Bpifrance peuvent être amenées, conformément aux lois et règlements en vigueur, que ce soit dans le cadre d'une requête judiciaire émanant d'une autorité dûment habilitée ou dans celui de leurs obligations en matière de lutte contre la corruption et contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes, à fournir à qui de droit toute(s) information(s) utile(s) à l'autorité judiciaire ou administrative concernée.

8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

8.1 L'Utilisateur et l'Organisme ne peuvent pas utiliser les dénominations Bpifrance, ou celles mentionnant la dénomination Bpifrance, telles que notamment Bpifrance Investissement, Bpifrance assurance export, Bpifrance Participations, Bpifrance Université. Il en va de même pour les marques, les logos et tous les signes distinctifs présents sur la Plateforme qui sont, selon le cas, la propriété de Bpifrance ou d'une autre Société du Groupe Bpifrance ou sur lesquelles l'une des sociétés du Groupe Bpifrance dispose de droits concédés par leur propriétaire.

8.2 La Plateforme, sa structure générale, ainsi que les textes, les images animées ou non, le savoir-faire, les dessins, les graphismes et tous autres éléments composant la Plateforme sont la propriété respectivement de Bpifrance ou d'une des sociétés du Groupe Bpifrance.

8.3 Les Utilisateurs, en leurs noms et au nom des Organismes qu'ils représentent, s'engagent à respecter les règles de propriété intellectuelle françaises et internationales et s'engagent notamment à ne pas copier, reproduire, diffuser, modifier, altérer, communiquer ou transmettre, sans autorisation

préalable de la personne titulaire des droits de propriété intellectuelle ou industrielle, à titre privé ou professionnel, les marques, logos, l'application, les bases de données, brevets, licences, photos, vidéos, les savoirs faire et tous autres droits de propriété intellectuelle exposés sur la Plateforme. Le non-respect des obligations visées au présent article constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

8.4 Il est strictement interdit d'établir des liens hypertexte ou de mettre en ligne la Plateforme sous une autre URL.

9. DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES A CERTAINS SERVICES

9.1 Outils de tests

Les Outils de test comportent des questionnaires dont le (les) résultat(s) sous forme de type de profils génériques se fait (font) automatiquement à partir d'un moteur de recherche et de compilation de données. Seul L'Utilisateur a accès à un type de profil générique lui permettant de s'auto évaluer ou d'auto évaluer l'Organisme.

Les résultats obtenus à partir des Outils de test ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. L'Utilisateur et l'Organisme qui l'a habilité sont entièrement libres d'agréeer ou non à ces résultats et d'en tirer les conséquences qu'ils jugent utiles. Bpifrance n'est en aucun cas responsable du(des) résultat(s) de ces Outils de test. Il est fortement recommandé aux Utilisateurs et aux Organismes de faire appel à des spécialistes des sujets abordés dans les Outils de test pour parfaire leurs connaissances et prendre, le cas échéant, sous leur entière et seule responsabilité, les décisions qu'ils estiment pertinentes.

Les profils type génériques obtenus à partir des Outils de test ne sont accessibles qu'aux Utilisateurs ayant eu recours aux Outils de test qui peuvent choisir, en cliquant sur la case prévue à cet effet, de les communiquer à leurs contacts attirés chez Bpifrance.

L'Utilisateur reconnaît qu'il est entièrement responsable des contenus et des réponses faites aux questionnaires dans les Outils de test et de l'utilisation qu'il peut faire des résultats donnés dans les Outils de test.

9.2 Service de personnalisation des offres

L'Espace Client Sécurisé de la Plateforme peut le cas échéant, si l'Utilisateur y consent via le cookie dédié, présenter des offres et contenus personnalisés portant sur :

- des produits ou services des Sociétés du Groupe Bpifrance,
- de évènements,
- des articles,

présentés au sein de l'onglet Ma Trajectoire.

Les données renseignées par l'Utilisateur pourront être utilisées par les Sociétés du Groupe Bpifrance afin de proposer la personnalisation des offres présentées au sein de l'onglet Ma Trajectoire.

Les données relatives à la navigation de l'utilisateur (offres, articles et contenus consultés) seront utilisées également pour permettre aux sociétés du Groupe Bpifrance de connaître les offres et contenus consultés par les utilisateurs afin d'améliorer les recommandations.

L'Utilisateur pourra retirer à tout moment son consentement au service de personnalisation des offres via le bandeau cookie.

Les offres de produits ou services présentées au sein de la Plateforme sont soumises à des conditions d'éligibilité et à un examen de la demande par la société du Groupe Bpifrance en charge de l'offre et/ou du service concerné. La mise en avant d'une offre ou d'un service vis-à-vis de l'Utilisateur ne préjuge en rien de l'éligibilité à l'offre ni de l'octroi, après étude du dossier, d'un produit ou service par une Société du Groupe Bpifrance et, à ce titre, l'Utilisateur est informé que la présentation d'un produit ou d'un service n'a aucune valeur juridique et/ou contractuelle.

9.3 Services partenaires tiers

La Plateforme présente, parmi les offres de services, des services partenaires du Groupe Bpifrance opérés par des entreprises tierces pour leur propre compte. Lorsque l'Utilisateur sélectionne l'une de ces offres et clique sur le lien d'accès, il est redirigé vers la Plateforme du partenaire en question et sera invité, pour bénéficier de l'offre partenaire, à accepter les conditions générales d'utilisation de la plateforme ou du site du partenaire et le cas échéant tout document contractuel lui permettant de souscrire à un service partenaire proposé par l'intermédiaire de la Plateforme. Le cas échéant, une fenêtre contextuelle informe l'Utilisateur, avant qu'il ne soit redirigé vers le site ou la plateforme du partenaire si des informations seront transmises au partenaire.

Les Sociétés du Groupe Bpifrance restent tierces à la relation qui s'établit entre l'Utilisateur, son Organisme, et le partenaire. Bpifrance ou toute Société du Groupe Bpifrance ne saurait en aucun cas être tenue responsable au titre des relations entre l'Utilisateur, l'Organisme et le partenaire proposant l'offre partenaire.

L'Utilisateur et l'Organisme sont informés que Bpifrance peut percevoir des commissions au titre d'un apport d'affaires de la part de ses partenaires lorsque l'Utilisateur a accédé à leur service depuis la Plateforme.

10. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les traitements relatifs à la génération et à la gestion des données de connexion des Utilisateurs étant communs à plusieurs plateformes des Sociétés du Groupe Bpifrance, et gérés par la Plateforme MCB, les Utilisateurs peuvent consulter les mentions d'informations spécifiques aux traitements concernés dans les conditions générales d'utilisation de la Plateforme MCB (https://contents.moncompte.bpifrance.fr/cgu/bpifrance_cgu_fr.pdf - article 10 des CGU concernées). Pour les traitements de données en lien avec la prospection commerciale chez Bpifrance ou relatifs aux demandes de financements ou autres produits de Bpifrance, retrouvez les Politiques dédiées à l'adresse suivante : <https://www.bpifrance.fr/protection-des-donnees>

10.1 Traitements de *Données à caractère personnel*

Bpifrance en tant que responsable de traitement, collecte via la Plateforme, de manière sécurisée notamment via des formulaires, des données à caractère personnel et réalise les traitements suivants :

10.1.1 Utilisateurs, qui agissent soit en leur nom propre soit au nom des Organismes.

Toute personne dont les données d'identité et les coordonnées sont nécessaires à l'instruction, et la gestion des Demandes, à l'octroi des Produits et services, à la documentation de la Plateforme, tels qu'indiqués à l'article 1 des présentes Conditions Générales et, le cas échéant, à la Signature électronique.

Données collectées et traitées	Base légale	Finalités	Destinataires des données à caractère personnel	Durée de conservation par Bpifrance
<p>Données d'identification (notamment noms, prénoms, le cas échéant date et lieu de naissance, photos, documents d'identité)</p> <p>Données de contact (adresses postales, téléphone, et adresses électroniques)</p> <p>Données de trafic (connexion et de navigation, logs et adresses IP),</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle (notamment fonction, Organisme d'appartenance)</p> <p>Données d'ordre patrimonial, économique et financier, références bancaires telles que numéro de comptes bancaires, code BIC (Bank Identifier Code) ou SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication), IBAN (International Bank Account Number), RUM (Référence Unique de Mandat)</p> <p>Données d'agrégation de comptes bancaires (soldes des comptes bancaires, transactions financières, données liées à l'historique financier)</p>	Exécution d'un contrat (CGU)	<p>Gestion des Demandes, étude des Demandes et le cas échéant de demandes d'adhésion à l'assurance, contrôle des critères d'éligibilité des Demandes, notification des décisions, gestion et exécution des contrats,</p> <p>Création, gestion et administration du Compte-Utilisateur, accès des Utilisateurs à la Plateforme et à l'Espace Client Sécurisé, recueil de l'accord et/ou du consentement des Utilisateurs aux diligences devant être mises en œuvre sur la Plateforme,</p> <p>Vérification de l'identité des Utilisateurs (hors système de vérification d'identité à distance par biométrie par biométrie faciale),</p> <p>Création, gestion, consultation de contenus y compris des documents disponibles dans l'Espace Client Sécurisé avec ou sans abonnement,</p> <p>Utilisation d'outils de test, le cas échéant,</p> <p>Traçabilité et preuve des opérations et diligences réalisées sur la Plateforme par les Utilisateurs, hébergement de la Plateforme, maintenance, support utilisateur</p> <p>Permettre aux Utilisateurs dûment habilités de bénéficier des produits et services inclus dans le Contrat d'abonnement ou permettant le paiement en ligne de certains produits et services, assurer le fonctionnement technique des abonnements et de l'Espace Client Sécurisé, fournir le service de support, traiter et suivre les paiements effectués par le client ;</p>	<p>autres Sociétés du Groupe Bpifrance,</p> <p>baillleurs de fonds directs ou indirects,</p> <p>partenaires des Sociétés du groupe Bpifrance (notamment au partenaire assureur)</p> <p>toute autorité administrative, judiciaire, ou de contrôle qui bénéficie d'un droit de communication fondée sur une disposition législative dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire française ou européenne, à leur demande.</p> <p>prestataires intervenants dans le paiement en ligne dont notamment le Prestataire de Services de Paiement</p>	<p>durée correspondant aux Règles de prescription légales et réglementaires françaises et européennes</p> <p>Pour les données d'agrégation de comptes bancaires : Jusqu'à 3 ans après la fin de la relation contractuelle puis anonymisation</p>
	Intérêt légitime de Bpifrance	<p>Gestion et développement de ses relations avec sa clientèle ou sa clientèle potentielle ; animation et prospection commerciale, connaissance et satisfaction clients, établissement de reportings et statistiques commerciales ;</p> <p>Prospection commerciale</p> <p>Amélioration continue de l'expérience client, des parcours et des fonctionnalités produit.</p> <p>Contrôle documentaire via la technologie Optical Character Recognition (ci-après OCR) pour lutter contre la fraude, notamment en lien avec les documents de connaissance client (KYC).</p> <p>Conservier et mettre à disposition des clients les factures relatives à leurs Abonnements et aux produits et services commandés, ainsi que les documents signés par le client ;</p> <p>Adresser aux Utilisateurs des notifications et des alertes relatives à l'Abonnement et aux commandes des produits et services, par courriel, sms et/ou en les affichant dans l'Espace Client Sécurisé.</p> <p>Etablir des rapports et réaliser des statistiques d'utilisation des Abonnements et des produits et services, ainsi qu'en termes de qualité, de performances, de disponibilité et de sécurité de l'Espace Client Sécurisé et de la Plateforme dans le cadre de la fourniture des Abonnements.</p> <p>Permettre aux sociétés du Groupe Bpifrance de connaître les offres et contenus consultés par les utilisateurs dans le but d'améliorer les recommandations pour la proposition d'offres et services personnalisés .</p> <p>Assurer la défense de ses droits en justice</p>		
	Respect des obligations légales auxquelles Bpifrance est soumis	<p>Connaissance client (KYC), évaluation et détection des risques, prévention de la fraude (hors système de vérification d'identité à distance par biométrie par biométrie faciale),</p> <p>Analyse des transactions et rapport de transactions , lutte contre la corruption, lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme,</p> <p>Gestion des réclamations</p>		

10.1.2 Utilisateurs faisant l'objet d'une vérification de leur identité, notamment dans le cadre de l'activation d'un Espace Client Sécurisé, et ayant accepté le recours au système de vérification d'identité à distance par biométrie faciale proposé par Bpifrance

Données collectées et traitées	Base légale	Finalités	Destinataires des données à caractère personnel	Durée de conservation par Bpifrance
<p>Données d'identité de l'Utilisateur extraites du document d'identité filmé, comprenant la photo d'identité de l'Utilisateur (type de document, nationalité, numéro d'immatriculation du document, nom, prénom, genre, date et ville de naissance, signature, date d'expiration et d'émission)</p> <p>Données biométriques ainsi que la prise de vue fixe et en mouvement (photo et vidéo) de l'Utilisateur et de son document d'identité</p> <p>Données de trafic (connexion et de navigation, logs et adresses IP)</p>	Consentement de la personne concernée	<p>Prévention de la fraude via un système de vérification d'identité à distance par biométrie faciale</p>	<p>autres Sociétés du Groupe Bpifrance,</p> <p>baillleurs de fonds directs ou indirects,</p> <p>partenaires des Sociétés du groupe Bpifrance</p> <p>toute autorité administrative, judiciaire, ou de contrôle qui bénéficie d'un droit de communication fondée sur une disposition législative dans le cadre d'une procédure administrative</p>	<p>Les données biométriques seront supprimées définitivement, de manière sécurisée, au plus tard 96 heures suivant leur collecte.</p> <p>Pour plus d'information retrouvez la mention dédiée dans le parcours Facematching</p>

			ou judiciaire française ou européenne, à leur demande.	
--	--	--	--	--

10.1.3. Utilisateurs signant électroniquement un document

Données collectées et traitées	Base légale	Finalités	Destinataires des données à caractère personnel	Durée de conservation par Bpifrance
Données d'identification Données de contacts Données de trafic (connexion et de navigation, logs et adresses IP) Données relatives à la vie professionnelle (notamment fonction)	exécution d'un contrat	stockage des Documents, gestion des éventuelles réclamations le cas échéant	autres Sociétés du Groupe Bpifrance, bailleurs de fonds directs ou indirects, partenaires des Sociétés du groupe Bpifrance (notamment au partenaire assureur)	La durée maximum de conservation est celle correspondant à la durée de la relation contractuelle ou de la relation d'affaires. Cette durée est, le cas échéant, augmentée des délais nécessaires à la liquidation et la consolidation des droits et des durées légales de conservation et de prescription.
	Intérêt légitime de Bpifrance	gérer et de développer ses relations avec les cocontractants et cocontractants potentiels : gestion de la relation entre Bpifrance et ses cocontractants et cocontractants potentiels, établissement de reportings assurer la défense de ses droits en justice	toute autorité administrative, judiciaire, ou de contrôle qui bénéficie d'un droit de communication fondée sur une disposition législative dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire française ou européenne, à leur demande.	
	respect des obligations légales auxquelles Bpifrance est soumis	connaissance du ou des Signataires, gestion globale de la Signature électronique, et établissement du faisceau de preuve contribuant à la fiabilité du processus de Signature électronique.		

10.1.4 Utilisateurs Candidats à l'Assurance

Données collectées et traitées	Base légale	Finalités	Destinataires des données à caractère personnel	Durée de conservation par Bpifrance
Données d'identité de l'Utilisateur présentes sur le document d'identité comprenant la photo d'identité de l'Utilisateur (type de document, nationalité, numéro d'immatriculation du document, nom, prénom, genre, date et ville de naissance, signature, date d'expiration et d'émission) Coordonnées (adresses postales, téléphone, et adresses électroniques) Données de trafic (connexion et de navigation, logs et adresses IP) Données relatives à la vie professionnelle (notamment statut professionnel et profession) Quotité à assurer	Préparation ou exécution d'un contrat (adhésion Assurance de groupe Emprunteur)	Contrôle documentaire via la technologie Optical Character Recognition (ci-après OCR) pour lutter contre la fraude, Création et gestion d'un accès via SSO à la Plateforme iQs de CNP Assurances	partenaire assureur de Bpifrance (CNP Assurances) toute autorité administrative, judiciaire, ou de contrôle qui bénéficie d'un droit de communication fondée sur une disposition législative dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire française ou européenne, à leur demande.	durée correspondant aux règles de prescription légales et réglementaires françaises et européennes

10.1.5. Utilisateurs des services partenaires

Données collectées et traitées	Base légale	Finalités	Destinataires des données à caractère personnel	Durée de conservation par Bpifrance
Données d'identification (noms, Prénoms) Coordonnées (téléphone et adresses électroniques) Le cas échéant, données relatives à la vie professionnelle (notamment fonction, Organisme d'appartenance)	Intérêt légitime de Bpifrance à mettre en avant des services partenaires pour enrichir son offre	Redirection vers la plateforme d'un service partenaire, et le cas échéant mise en relation, afin de faciliter la souscription d'un service partenaire.	Partenaire opérant le service partenaire	Pour les cas où Bpifrance traite vos données, il convient de se référer à la mention dédiée, ou à celle du partenaire en cas de redirection vers ce dernier sans partage de vos données par Bpifrance .

Tout Utilisateur effectuant une opération sur la Plateforme s'engage à informer les personnes dont il pourrait mentionner les données à caractère personnel au titre d'une Demande ou de tout autre opération réalisée sur la Plateforme, des traitements de données à caractère personnel conformément au présent article.

10.2- Exercice des droits

Conformément à la réglementation applicable relative à la protection des données à caractère personnel, notamment le Règlement européen 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés et sous réserve des conditions prévues par cette réglementation pour l'exercice de ces droits, toute personne dont les données à caractère personnel sont collectées et traitées dans le cadre de la Plateforme pour les produits et services décrits à l'article 1 des Conditions Générales d'Utilisation, bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, ainsi que du droit à la portabilité de ses données à caractère personnel.

Toute personne dont les données à caractère personnel sont collectées et traitées dispose également du droit de demander la limitation des traitements qui la concerne et de s'opposer à recevoir de la prospection commerciale ou à faire l'objet de profilage lié à la prospection commerciale. Dans certains cas, elle peut pour des raisons tenant à sa situation particulière, s'opposer au traitement de ses données, y compris au profilage. Toute personne peut également retirer à tout moment son consentement au traitement de ses données, lorsque celui-ci est basé sur le consentement de la personne concernée, sans préjudice du traitement qui aura été effectué avant ce retrait. Toute personne dispose également, conformément à la loi Informatique et Libertés, du droit d'organiser le sort de ses données à caractère personnel post-mortem.

Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un courrier, soit par la poste à Bpifrance, DCCP, Délégué à la protection des données, au 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex soit en ligne : <https://bpifrance.app.witik.io/fr/form/bpi/formulaire-rgpd-bpifrance>

Enfin, toute personne dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si elle estime qu'il existe une non-conformité à la réglementation relative à la protection des données personnelles.

11. TRACEURS ET COOKIES

Lors de la consultation de la Plateforme, des informations relatives à la navigation de votre terminal (ordinateur, tablette, smartphone, etc.) sur celle-ci sont susceptibles d'être enregistrées dans des fichiers texte appelés " Traceurs" dont une catégorie appelée "Cookies". Lesquels sont installés sur votre terminal, sous réserve de vos choix concernant les Cookies, que vous pouvez modifier à tout moment. Seul l'émetteur d'un cookie est susceptible de lire ou de modifier des informations qui y sont contenues.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement des cookies et comment utiliser les outils actuels afin de les paramétrer, veuillez cliquer ici : <https://www.bpifrance.fr/A-propos-des-cookies>.

12. RESPONSABILITE

12.1 L'UTILISATEUR, en son nom et en celui de l'Organisme qu'il représente, reconnaît expressément :

- qu'en cas de non-respect des Conditions Générales d'Utilisation, la responsabilité de Bpifrance, ou de toute autre société du Groupe Bpifrance ne saurait être engagée ;
- qu'en cas de dommages causés par l'utilisation des identifiants et mots de passe par une personne non autorisée, la responsabilité de Bpifrance ou de toute autre société du Groupe Bpifrance ne pourra être engagée ;
- qu'il est entièrement responsable des Informations et contenus qu'il dépose et saisit sur la Plateforme. Bpifrance ou une autre Société du Groupe Bpifrance ne saurait être tenu pour responsable des conséquences éventuelles d'un manquement ou d'un défaut de diligence de l'Utilisateur dans le dépôt des Informations saisies ;
- qu'il est entièrement responsable des Informations et contenus qu'il saisit sur la Plateforme, notamment des réponses faites aux questionnaires dans les Outils de test et de l'utilisation qu'il peut faire des résultats donnés dans les Outils de test.

12.2 Chaque Utilisateur est seul responsable de son matériel informatique, de ses données et logiciels ainsi que de la connexion au réseau lui permettant d'avoir accès à la Plateforme.

Par ailleurs, les Utilisateurs doivent s'assurer de la compatibilité de leurs matériels, logiciels et connexions au service offert et qu'ils possèdent l'intégralité des droits pour utiliser les logiciels et/ou progiciels nécessaires aux téléchargements, au traitement et à la gestion de toutes informations y compris ses Informations.

L'Utilisateur et l'Organisme qu'il représente sont seul(s) responsable(s) de la perte d'informations, ou des données renseignées sur la Plateforme.

Bpifrance ne garantit pas que ses services soient exempts de bugs ou autres malfaçons, une erreur de programmation ou un incident technique étant toujours possible. De même, Bpifrance ne pourra être tenu pour responsable des éventuelles dégradations de matériel, logiciel ou données (exemple : virus, cheval de Troie, etc..) subies par l'Utilisateur du fait de son utilisation des services de la Plateforme.

Bpifrance ne garantit pas la pérennité ou les performances des services accessibles sur la Plateforme.

L'Utilisateur reconnaît être parfaitement informé de la possibilité pour Bpifrance de suspendre et/ou de modifier temporairement ou définitivement ce service, à tout moment, en raison notamment de contraintes techniques ou réglementaires ou encore dans tous les cas de violation des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Bpifrance ne pourra être tenu pour responsable de l'impossibilité temporaire ou définitive de l'Utilisateur d'accéder à tout ou partie du service, de la Plateforme ou de l'Espace Client Sécurisé notamment si celui-ci refuse les Conditions Générales d'Utilisation. L'obligation de fourniture de Bpifrance se limite à une obligation de moyen.

L'Utilisateur reconnaît utiliser la Plateforme « en l'état », en parfaite connaissance de cause et à ses risques et périls.

12.3 L'Utilisateur et l'Organisme qu'il représente s'engagent à :

- tenir les Sociétés du Groupe Bpifrance exempts de toute contribution à tous dommages et intérêts, indemnités et frais de toute nature qui pourraient être prononcés à son encontre à la suite d'un préjudice résultant d'une Information saisie ou d'un manquement par un Utilisateur aux obligations prévues aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.
- à intervenir aux côtés des Sociétés du Groupe Bpifrance et à les tenir indemnes de tout frais, débours ou préjudice en cas de mise en cause de l'une d'entre elles par un autre Utilisateur et/ou par un tiers pour un fait imputable à un Utilisateur.

12.4 L'Organisme demeure seul responsable de l'exactitude et de la validité des habilitations qu'il confère au sein de l'Espace Client Sécurisé. Bpifrance ne saurait être tenue responsable en cas d'usage frauduleux ou abusif par un Utilisateur titulaire d'une autorisation d'accès ce que l'Organisme reconnaît et accepte expressément.

13. NOTIFICATIONS ET ECHANGES ELECTRONIQUES

L'Utilisateur et l'Organisme consentent à recevoir par voie de notification au sein du Compte-Utilisateur ou de l'Espace Client Sécurisé, et le cas échéant par email, toute notification relative à l'utilisation de la Plateforme et aux services fournis par l'intermédiaire de celle-ci.

Ils reconnaissent que toute notification devant être effectuée sera réputée valablement faite dès lors qu'elle aura été effectuée par l'envoi d'un email à un Utilisateur habilité ou aura fait l'objet d'une notification via la Plateforme, assortie d'un email invitant l'Utilisateur à se rendre sur la Plateforme pour consulter ladite notification.

L'Organisme reconnaît que lorsqu'un document ou une information doit lui être remis sur support durable, le dépôt par une Société du Groupe Bpifrance sur le Compte-Utilisateur ou l'Espace Client Sécurisé, assorti de l'envoi d'un email notifiant la mise à disposition de ce document vaut remise.

L'utilisation de la Plateforme dans le cadre d'une relation d'affaires s'effectue sans préjudice de la faculté pour l'Organisme de demander à revenir à des supports papier pour la poursuite de la relation.

14. CONVENTION SUR LA PREUVE

L'Utilisateur, l'Organisme et les Sociétés du Groupe Bpifrance conviennent expressément que les éléments suivants sont recevables devant les tribunaux et font preuve, sauf preuve contraire, des différentes données, éléments, contenus, demandes formulées et opérations effectuées sur la Plateforme par les Utilisateurs au nom et pour le compte de l'Organisme :

- les éléments d'identification du Compte-Utilisateur ;
- les données de connexions, les données de navigation et les enregistrements informatiques fournis par Bpifrance ;
- les emails échangés entre les parties.

Le présent paragraphe constitue une convention de preuve au sens des articles 1356 et 1368 du Code civil.

15. INDIVISIBILITE DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation constituent un ensemble contractuel indissociable. Les Utilisateurs conviennent néanmoins qu'en cas d'annulation d'une clause des conditions générales d'utilisation, les autres stipulations conserveront leur portée.

16. NON RENONCIATION

Le fait pour une Société du Groupe Bpifrance de ne pas se prévaloir d'un manquement d'un (ou plusieurs) Utilisateur(s) ou Organisme(s) qu'il représente à l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne saurait s'interpréter comme une tolérance ou une renonciation de sa part à se prévaloir dans l'avenir d'un tel manquement.

17. MISE A JOUR DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Bpifrance se réserve le droit de modifier et mettre à jour à tout moment l'accès à la Plateforme ainsi que les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Bpifrance en informera les Utilisateurs qui devront les accepter à nouveau en cochant sur la case prévue à cet effet pour continuer à accéder à la Plateforme.

En cas de refus des Conditions Générales d'Utilisation ou de toute nouvelle version de celles-ci, les Utilisateurs sont informés qu'ils ne pourront plus accéder à la Plateforme et à l'Espace Client Sécurisé le cas échéant.

18. LOI ET COMPETENCE DES TRIBUNAUX

Les Conditions Générales d'Utilisation ainsi que la Plateforme sont régies et interprétés selon les dispositions de la loi française.

A défaut de trouver une solution amiable dans un délai raisonnable, les litiges relatifs aux présentes Conditions Générales d'Utilisation et à l'utilisation de la Plateforme seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.

A l'exception des cas où une convention y dérogerait expressément, les litiges entre personnes ayant la qualité de commerçant seront de la compétence du tribunal de Commerce de Paris et les litiges pour lesquels une ou plusieurs personnes n'ont pas la qualité de commerçants seront régis selon les règles de compétence du Code de procédure civile ou du Code de justice administrative.

19. LEXIQUE

Ce lexique fait partie intégrante des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

« *Assurance de groupe Emprunteur* » : désigne le contrat souscrit par une des sociétés du groupe Bpifrance (le souscripteur) auprès de la Compagnie Nationale de Prévoyance (CNP) dont l'adhésion est proposée, en garantie d'un financement, à ses futurs clients ou clients pour la couverture de risque, dépendant de la durée de la vie humaine et des risques portant atteinte à l'intégralité physique d'une personne physique.

« *Autorisation d'accès* » désigne une fonctionnalité offerte dans l'Espace Client Sécurisé permettant à un Utilisateur administrateur de donner des droits de consultation et d'utilisation de l'Espace Client

Sécurisé d'un Organisme à un Utilisateur invité, formalisée par la signature électronique d'une autorisation d'accès.

« *Bpifrance* » : désigne la société anonyme holding du Groupe Bpifrance au service du financement et du développement des entreprises. En vue de soutenir la croissance durable, l'emploi et la compétitivité de l'économie, elle favorise notamment l'innovation, l'amorçage, le développement, l'internationalisation, la mutation et la transmission des entreprises, en contribuant à leur financement en prêts et en fonds propres.

« *Bpifrance Investissement* » : désigne la société par actions simplifiée du Groupe Bpifrance en charge des investissements en fonds propres en direct ou au travers de fonds d'investissement.

« *Bpifrance Participations* » : désigne la société anonyme du Groupe Bpifrance qui agit en faveur du financement en fonds propres des PME et ETI de croissance, technologiques ou industrielles ainsi que des grandes entreprises et de la promotion des investissements en capital-investissement dans les PME.

« *Bpifrance Université* » : désigne le site géré par Bpifrance qui propose à ses *utilisateurs* des modules de e-learning qui comportent des séquences vidéo portant sur des thématiques variées.

« *Bulletin d'adhésion entreprise* » : désigne le bulletin d'adhésion de l'entreprise à l'Assurance groupe Emprunteur.

« *Candidat à l'assurance* » : désigne toute personne physique devant remplir et signer les formalités de demande d'assurance individuelle la concernant dans le cadre de l'Assurance groupe Emprunteur mais pour laquelle les garanties n'ont pas encore pris effet. Lorsqu'une des garanties au contrat d'assurance a pris effet, le Candidat à l'assurance devient alors un « *Assuré* ».

« *Conditions Générales d'Utilisation* » désigne les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.

« *Contrat d'accès à l'Espace Client Sécurisé* » désigne le contrat qui permet à l'Organisme d'accéder sur la Plateforme, via ses Utilisateurs habilités, à l'espace réservé aux clients des sociétés du Groupe Bpifrance concernées.

« *Contrat d'abonnement* » ou « *Abonnement* » : désigne le contrat qui permet à un ou plusieurs Utilisateur(s) d'un Organisme d'accéder, au sein de l'Espace Client Sécurisé, à des produits et services spécifiques payants.

« *Délégation de pouvoir d'administration* » désigne l'acte par lequel le représentant légal de l'Organisme délègue, au nom et pour le compte de l'Organisme, à une personne physique, le pouvoir d'administrer les accès des Utilisateurs à l'Espace Client Sécurisé de l'Organisme et de signer, le cas échéant, tout Contrat d'accès à l'Espace Client Sécurisé au nom et pour le compte de l'Organisme. Cette personne physique devient Utilisateur administrateur de l'Espace Client Sécurisé de l'Organisme.

« *Demande* » ou « *Demandes* » : désigne les demandes de produits et services effectuées par une personne soit en son nom soit au nom d'une société ou de toute autre personne morale privée ou publique auprès des *Sociétés du Groupe Bpifrance* à partir de la Plateforme.

« *Données à caractère personnel* » : « désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ».

« *Espace Client Sécurisé* » : désigne, au sein de la Plateforme, l'espace dédié aux clients des sociétés du groupe Bpifrance qui peut contenir, en fonction des options souscrites, différentes informations tels que notamment les coordonnées du (de la) chargé-e d'affaires, le montant du capital restant dû, la date et le montant de la prochaine échéance, une partie de la documentation contractuelle pouvant comporter des contrats, les tableaux de remboursement, des mandats SEPA. L'Espace Client Sécurisé peut contenir également un Service payant d'offres complémentaires de produits et services des sociétés du groupe Bpifrance.

Seuls, le représentant légal et les personnes dûment habilitées de l'Organisme d'une société du groupe Bpifrance peuvent accéder à l'Espace Client Sécurisé. Les personnes dûment habilitées pourront, en fonction des pouvoirs qui leur ont été accordés, consulter, télécharger sur leur propre terminal ou déposer des Informations.

« *Informations* » : ce terme regroupe : i) toutes les Demandes, informations, données à caractère personnel, documents photos, messages et tout autre contenu que l'Utilisateur dépose ou télécharge, en son nom ou au nom de l'Organisme sur la Plateforme, ii) tous contenus, y compris notamment les documents (dont les Documents signés électroniquement) et les données à caractère personnel, mis à disposition des Utilisateurs habilités, sur la Plateforme (plus particulièrement dans l'Espace Client Sécurisé), par les Sociétés du Groupe Bpifrance

« *Plateforme* » : désigne la Plateforme « Bpifrance En Ligne »

« *Offre d'accompagnement* » est un service des sociétés du groupe Bpifrance pour accompagner les entreprises dans leur développement, prévoyant notamment des mises en relation avec des experts indépendants sur des thématiques spécifiques.

« *Organisme* » : un organisme public ou privé pouvant, par l'intermédiaire d'un Utilisateur dûment habilité, i) effectuer une Demande, ii) accéder, le cas échéant, à l'Espace Client Sécurisé, iii) signer électroniquement des documents ou iv) utiliser un Outil de test dans la Plateforme, accéder à une offre partenaire tiers, ou à toute offre de produit ou service via la Plateforme.

L'Organisme doit habilitier un *Utilisateur* à agir en son nom sur la Plateforme. Une autorisation d'accès ou une délégation est nécessaire pour utiliser tout ou partie des fonctionnalités de la Plateforme et de l'Espace Client Sécurisé.

Pour les entreprises individuelles, autoentrepreneurs, artisans, professions libérales, commerçants, exerçant en nom propre, il est entendu que le terme Organisme désigne l'Utilisateur concerné.

« *OTP* » : code à usage unique et dont la validité est de courte durée, envoyé par sms ou email, pouvant être utilisé dans le cadre de la procédure d'authentification permettant d'accéder à l'Espace Client Sécurisé ou pour une signature électronique.

« *Outils de test* » : désigne les Outils d'autodiagnostic sous forme de moteurs de recherche permettant à un *Utilisateur* de faire, sous sa propre responsabilité, son auto-évaluation dans un domaine particulier.

« *système de vérification d'identité à distance par biométrie faciale* » : technique qui permet, à partir des traits de visage, de vérifier l'identité d'une personne physique, Utilisateur de la Plateforme, c'est-à-dire vérifier qu'une personne est bien celle qu'elle prétend être.

« *Réglementations Anti-Corruption* » : désigne (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, notamment celles contenues au Livre IV, Titre III "Des atteintes à l'autorité de l'Etat" et Titre IV "Des atteintes à la confiance publique" du Code pénal et (ii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre la corruption à portée

extraterritoriale, notamment américaine (Foreign Corrupt Practices Act) et britannique (UK Bribery Act) dans la mesure où celles-ci sont applicables.

« *Règlementations relatives à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement des activités Terroristes* » désigne (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, notamment celles contenues au Livre III, titre II « Des autres atteintes aux biens » du Code pénal, et relatives à la lutte contre le financement du terrorisme, notamment celles contenues au Livre IV, Titre II « Du Terrorisme » du Code pénal ainsi que celles contenues au Livre V, Titre VI « Obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement des activités terroristes, les loteries, jeux et paris prohibés et l'évasion et la fraude fiscale » du Code monétaire et financier et (ii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans la mesure où celles-ci sont applicables.

« *Réglementation Sanctions* » : désigne les mesures restrictives adoptées, administrées, imposées ou mises en œuvre par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et/ou l'Union Européenne et/ou la République Française au travers de la Direction Générale du Trésor et/ou le gouvernement américain au travers de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Trésor américain et/ou le Bureau of Industry and Security (BIS) du Département du commerce américain et/ou le Royaume-Uni au travers de His Majesty's Treasury du Ministère des finances britannique et/ou toute autre autorité équivalente prononçant des mesures restrictives, dans la mesure où celles-ci sont applicables» .
à évoluer.

« *Société du Groupe Bpifrance* » ou « *Sociétés du Groupe Bpifrance* » : désigne l'ensemble des entités, présentes et futures, en France (+ DOM-COM) et à l'international, suivantes agissant en leur nom ou au nom et pour le compte de tiers ou, pour certaines Sociétés du Groupe Bpifrance pour le compte et sous le contrôle de l'Etat en vertu des articles L. 432-2 et s. du code des assurances : (1) Bpifrance, (2) ses filiales, au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce, (3) les sociétés et groupements dans lesquels l'une et/ou l'(es) autre(s) des sociétés susdites ont, ensemble ou séparément, une participation, au sens de l'article L. 233-2 du Code de commerce, (4) les sociétés et groupements que l'une et/ou l'(es) autre(s) des sociétés susdites contrôlent, directement ou indirectement, ensemble ou séparément, au sens des articles L. 233-3 et L. 233-16 du Code de commerce, (5) les sociétés et groupements sur lesquels l'une et/ou l'(es) autre(s) des sociétés susdites exercent, ensemble ou séparément, une influence notable au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

« *Traceurs* » : petits fichiers stockés par un serveur dans le terminal (ordinateur, téléphone, ...) d'un utilisateur et associés à un domaine Web (c'est-à-dire dans la majorité des cas à l'ensemble des pages d'un même site Web). Le terme « traceurs » est employé pour désigner tant les cookies que tout autre type de traceurs (notamment : les « local shared objects » appelés parfois les « cookies Flash », le « local storage » mis en œuvre au sein du standard HTML 5, les identifications par calcul d'empreinte du terminal ou « fingerprinting », les identifiants générés par les systèmes d'exploitation qu'ils soient publicitaires ou non comme IDFA, IDFA, Android ID, etc., les identifiants matériels comme l'adresse MAC, numéro de série ou tout autre identifiant d'un appareil), soit l'ensemble des dispositifs susceptibles d'être visés par l'article 82 de la loi Informatique et Libertés.

« *Utilisateur* » ou « *Utilisateurs* » : les personnes ayant accès à la Plateforme en leur nom ou au nom d'un *Organisme* qui les a dûment habilitées pour, notamment, déposer une *Demande*, accéder aux différents services proposés par les *Sociétés du groupe Bpifrance* comprenant l'*Espace Client Sécurisé*, et le cas échéant signer des contrats ou documents.

« *Utilisateur administrateur* » : désigne le représentant légal de l'Organisme ou toute personne bénéficiant d'une Délégation de Pouvoirs d'Administration de l'Espace Client Sécurisé en lieu et place du représentant légal. L'Utilisateur administrateur dispose notamment de la faculté d'autoriser l'accès à d'autres Utilisateurs de l'Organisme à l'Espace Client Sécurisé.

« *Utilisateur Invité* » désigne :

- soit un Utilisateur Représentant Légal qui n'est pas l'Utilisateur Administrateur,
- soit un Utilisateur invité par l'Administrateur via une Autorisation d'Accès.

Définitions spécifiques à la Signature électronique :

« *Certificat à usage unique* » : certificat mis à la disposition du Signataire pour la signature électronique des documents éligibles à une telle signature. Il s'agit précisément d'un fichier électronique attestant qu'une bi-clé appartient à la personne physique ou morale ou à l'élément matériel ou logiciel identifié, directement ou indirectement (pseudonyme), dans le certificat. Il est délivré par une Autorité de Certification (AC). En signant le certificat, l'AC valide le lien entre l'identité de la personne physique ou morale ou l'élément matériel ou logiciel et la bi-clé. Le certificat est valide pendant une durée donnée précisée dans celui-ci.

« *Cocontractant* » : personne physique agissant en son nom propre ou personne morale à qui une Société du Groupe Bpifrance propose de signer électroniquement un ou des documents ou contrats.

« *Documents* » : tout document mis à disposition par une Société du Groupe Bpifrance en vue d'une signature électronique. Il s'agit notamment, sans que cette liste soit limitative, des conditions contractuelles d'utilisation de la Signature électronique, d'un ou de contrats et des documents subséquents.

« *Dossier de preuve* » : désigne l'ensemble des éléments associés à la Signature électronique d'un Document, conservés par le prestataire qualifié et produits en cas de conflit de preuve. Ces éléments sont archivés dans un coffre-fort électronique.

« *Éléments d'identification* » : données personnelles nécessaires à la mise en place de la Signature électronique (Numéro de téléphone mobile propre au Signataire, adresse mail non partagée servant d'identifiant pour la Plateforme et/ou l'Espace Client Sécurisé, pièce d'identité à jour du Signataire), transmises par le Signataire et/ou le Cocontractant.

« *Signataire* » : toute personne physique agissant pour son compte ou habilitée agissant pour le compte de la personne morale qu'elle représente, en vertu de sa qualité de représentant légal ou en vertu de pouvoirs reçus du représentant légal, et à qui une Société du Groupe Bpifrance propose la Signature électronique de documents.

« *Signature électronique* » : la signature manifeste le consentement des Parties à un acte. La signature électronique consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. Elle permet de garantir l'intégrité des messages transmis ainsi que l'authentification personnelle de l'émetteur.
